



Levée et cession des stock- options acquises en 1999 par Michel Pébereau et Baudouin Prot

Michel Pébereau et Baudouin Prot se sont vu attribuer des stock-options au cours de 44.77 euros par le conseil d'administration du 22 décembre 1999, suite à la réussite de l'acquisition de Paribas par la BNP.

Conformément à leur politique visant à affirmer leur engagement de long terme au service de la banque, ils ont attendu la dernière année pour exercer ces options, qui deviennent caduques au bout de dix ans. Dans ce cadre, Michel Pébereau et Baudouin Prot ont effectué le 8 septembre 2009 la levée/cession de respectivement 75 000 et 40 000 actions au cours du jour (53.97 €). Le montant qu'ils ont perçu à la suite de cette levée/cession est de 678 489 euros pour Michel Pébereau et 361 451 euros pour Baudouin Prot*.

* Michel Pébereau et Baudouin Prot ont indiqué avoir fait don de 50% du montant brut perçu, soit respectivement 339 245 euros et 180 726 euros à l'ADIE, association de microcrédit soutenue par BNP Paribas qui aide les chômeurs à créer leur entreprise.